

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 86 (1950)
Heft: 36

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *Vers l'enseignement individuel. — Société vaudoise de secours mutuels.* — Genève: *U.I.G.D.: Assemblée générale du 27 septembre.* — U.A.E.E.: *Groupe d'échanges.* — Société genevoise de T.M. et R. S. — Neuchâtel: *Avant l'assemblée cantonale annuelle.* — Jura: *Théâtre des jeunes.*

PARTIE PRATIQUE: V. Giddey: *Le bois.* — *Echange international de correspondance.* — P. Rebetez: *L'œuvre des tableaux scolaires.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

VERS L'ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL

Lorsqu'on aborde ce sujet, on rencontre d'emblée l'incompréhension de l'interlocuteur profane habitué à considérer l'école comme un ensemble homogène.

L'enseignement individuel pur, ou préceptorat, ne convient pas à notre esprit démocratique. Il n'est pratiqué que rarement chez nous, à l'âge pré-scolaire le plus souvent, dans un nombre restreint de familles. On estime habituellement que l'enfant doit connaître ses semblables et on le confie à l'école populaire, ce qui est un bien pour la formation de son caractère et pour son émancipation graduelle.

Les parents entendent bien qu'on voue une sollicitude particulière à leur propre enfant et le maître, de son côté, met tout en œuvre pour ne pas les décevoir. Nos tendances, nos aspirations, nos méthodes se dirigent de plus en plus vers l'enseignement individuel. On en parle abondamment dans les assemblées et les congrès pédagogiques. Mais on le commente beaucoup plus qu'on ne cherche à le définir. Et pour cause, on rencontre tant d'obstacles dans son application... De sorte que chaque pédagogue est réduit à s'en faire une idée fragmentaire, pratique, selon les ressources dont il dispose !

Dans notre situation, cette définition reste soumise à l'horaire hebdomadaire, au nombre d'élèves d'une classe, à leurs aptitudes, à l'organisation scolaire communale et, de toute évidence, aux deniers publics. La manière idéale de concevoir cet enseignement comporterait la faculté d'échapper à la contrainte des contingences matérielles, notion encore utopique, et de postuler le principe suivant : « La composition d'une classe est telle, qu'elle permet d'obtenir l'épanouissement complet de chaque élève en tenant compte de ses dispositions, de ses goûts et de ses aptitudes ».

Nous ne méconnaissons pas les progrès réalisés pour diriger chaque enfant vers l'enseignement qui lui convient. Apparemment, chaque type d'écolier doit trouver sa voie dans l'une de nos nombreuses classes spécialisées, secondaires ou primaires. Ce dispositif jouerait mieux si l'école

élémentaire était moins chargée, si elle avait la possibilité de fouiller l'âme enfantine pour pouvoir ensuite la libérer de ses complexes, la mettre en confiance et provoquer chez elle une réaction plus saine et plus fructueuse.

Nous éprouvons tous ce désir profond d'inculquer des bases solides à tous nos élèves. Mais nous savons combien il est décevant de semer sur le sable. En dépit de la meilleure volonté, nous nous sentons fréquemment impuissant à éveiller chez l'un de nos écoliers le moindre soupçon d'intérêt et nous réalisons amèrement l'abîme qui nous sépare de lui, pour la raison que nous nous ignorons mutuellement, que nous n'avons pas de points communs.

Ce qui nous conduit à formuler que l'enseignement individuel doit être fondé sur des données psychologiques solides fournies par des contacts répétés. L'interrogatoire collectif, utile à bien des égards, — dont on abuse parfois, — ne produit chez l'élève qu'un choc superficiel. Il n'exige pas, comme l'entretien, une concentration en durée et en profondeur faisant appel aux véritables capacités.

La difficulté est de trouver le temps pour se livrer à des investigations profitables. Si l'on songe que notre enseignement englobe en moyenne une vingtaine de disciplines, que chacune d'entre elles est traitée au moins une fois par semaine, qu'elle s'accompagne de nombreux exercices d'application, on voit ce qu'il reste pour les entretiens personnels.

L'opinion publique et l'autorité communale ne croient pas facilement à nos arguments. On se heurte à une tradition très ancrée. Qui d'entre nous n'a pas entendu ce propos : « Quand j'allais à l'école, nous étions 64 élèves dans la même classe et tout allait bien ». Réfuter que les exigences sont accrues, qu'on cherche à faire mieux, c'est bien souvent s'exposer à des sourires sceptiques, quand encore on rencontre des sourires...

Malgré tout il est de toute nécessité de déterminer un nombre d'élèves maximum comme limite de capacité d'une classe donnée. Nombre variable selon la nature de l'enseignement, le programme et la composition de la classe, qui doit permettre de vouer une attention particulière aux élèves peu doués.

La grosse pierre d'achoppement reste le financement de l'instruction publique. Lorsque nous demandons la possibilité de nous consacrer mieux à chaque enfant, nous avons la conviction intime de le faire dans une intention louable. Nous y sommes poussés par les déficits que nous constatons, par le souci constant de mieux préparer la jeunesse d'aujourd'hui à des obligations plus difficiles que les nôtres. Mais le budget veille. Il nous répond le plus souvent par une fin de non recevoir. Et nos efforts sont vains.

Non pas ! Il nous appartient de soutenir cette progression en faveur d'un meilleur rendement de notre travail pour le profit de la société. Nous connaissons des collègues qui ont eu l'ascendant suffisant pour obtenir un résultat appréciable dans leurs revendications. Leurs élèves en sont les premiers bénéficiaires. Des calculs ont été faits pour déter-

miner le coût de classes moins nombreuses. Ils ne portent pas préjudice aux intérêts communs, si l'on admet que la dépense supplémentaire sera largement compensée, plus tard, par les apports d'une génération où chaque individu aura été formé par des soins plus vigilants. Malheureusement, le budget n'est fait que pour un an, tandis que l'enfant naît avec une probabilité de vie beaucoup plus longue. Le budget parle d'argent, l'éducateur, de préparation culturelle et morale. Ces deux langages ne se comprennent effectivement pas toujours très bien, le pédagogue étant pour l'argentier un personnage fort onéreux.

Mais l'argentier de demain, ne sera-t-il pas heureux d'avoir un contribuable plus aisé que celui d'aujourd'hui ? Pour défendre l'enfant et le rendre plus apte à accomplir sa mission dans la vie, nous devons l'entourer, le corriger et le guider mieux. L'Etat, qu'il s'appelle commune ou canton, ne court aucun risque de subventionner l'école plus largement encore. Il sait qu'il en retirera des avantages, mais pas à la Noël prochaine... Une échéance moins éloignée apporterait une solution plus immédiate à nos préoccupations.

O. R.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS, LAUSANNE

COLLECTIVITÉ S.P.V.

Instructions importantes

La convention liant médecins et caisses-maladie tardant à entrer en vigueur, nous rappelons aux assurés les règles suivantes :

1. Il est toujours indispensable de demander au secrétaire-caissier (F. Petit, Ed. Payot 2, Lausanne) une feuille-maladie dans les 3 jours qui suivent la première consultation. Cette obligation est valable, quel que soit le médecin consulté.
2. La feuille « certificat médical » doit accompagner le certificat initial délivré par le médecin au début de la maladie.
La feuille « note d'honoraires » doit accompagner le certificat de fin de traitement et la note d'honoraires délivrés par le médecin.
3. Pour simplifier, l'assuré peut très bien envoyer purement et simplement au secrétaire-caissier le certificat initial du médecin. Il recevra en retour la feuille de pharmacie et la feuille « note d'honoraires » dont il est parlé plus haut.
4. Tout certificat de fin de traitement et toute note d'honoraires non accompagnés de la feuille-maladie de la caisse seront retournés à l'expéditeur.

GENÈVE

U.I.G. DAMES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 SEPTEMBRE 1950

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente, Mlle Chappuis annonce l'adhésion à notre groupement de Mlle T. Baudet. Elle nous fait ensuite part de deux communications :

A. Revalorisation. — Dans une lettre adressée au président du Conseil d'Etat, l'Inter-groupe de la Fédération avait demandé qu'un minimum d'augmentation désirable soit prévu, que la rémunération du travail soit fondée sur la nature de ce travail sans aucune différence de sexe et qu'un réajustement des traitements soit envisagé à l'école enfantine. Voici la réponse obtenue : comme le Conseil d'Etat a reçu également les revendications d'autres groupes de fonctionnaires, il lui est impossible de donner suite aux unes et aux autres car toute l'échelle des traitements serait alors à revoir.

B. Assurance-accidents. — Le système actuel ne peut être considéré comme une solution satisfaisante. La Fédération a envoyé à M. Picot une lettre extrêmement judicieuse et claire à ce sujet ; en comparant le système en vigueur à Genève à celui utilisé dans les autres cantons, il ressort que partout en Suisse les dispositions prises sont plus favorables que chez nous. La Fédération propose trois méthodes possibles : faire appel à une assurance privée, recourir à une caisse autonome de remplacement ou répartir les frais entre employeur et employés dans des proportions à convenir. Nous attendons la réponse du Département.

Mlle Chappuis, appelée aux fonctions d'inspectrice, quitte la présidence. Mlle Foëx se fait notre interprète pour la remercier d'avoir accompli sa tâche avec compétence et dévouement. Avec le sourire et un brin d'émotion, elle lui exprime toute la joie que cette distinction cause à l'Union et, tout spécialement, à son comité mais aussi le grand regret de perdre un de ses membres les plus actifs et les plus dévoués. Nous lui sommes reconnaissantes d'avoir longtemps travaillé au comité et d'avoir pris tellement à cœur la vie de notre Union. Merci, chère présidente, et tous nos vœux chaleureux pour votre nouvelle carrière !

Avant de quitter la présidence, Mlle Chappuis tient à remercier ses collègues du comité et les membres fidèles de l'Union. Si, souvent, elle a éprouvé du découragement à constater le peu d'intérêt apporté aux séances par de trop nombreuses collègues, elle garde avant tout de son activité un sentiment très positif de satisfaction et d'enrichissement. Elle s'est beaucoup attachée au comité et a été prise par l'intérêt des problèmes à résoudre. « Chères collègues, ajoute-t-elle, entourez votre nouvelle présidente et votre comité, encouragez-les par votre intérêt et votre sympathie ; dites-vous bien que **votre Union sera forte seulement dans la mesure où vous serez actives.** »

Une présidente s'en va ; une autre succède à la tâche. C'est dorénavant **Mlle Godel** qui veille aux destinées de l'Union. Chacune a pu applaudir aux articles pertinents de notre correspondante au Bulletin ; ses collègues du comité ont apprécié son esprit clair, sa vive intelligence. Aussi sommes-nous heureuses de la voir accéder à la présidence.

Mlle Godel débute dans ses nouvelles fonctions en nous parlant du plan d'études qui va être rénové. Le Département attend de notre groupement des observations, des critiques et surtout des suggestions afin que le nouveau plan d'études réponde mieux aux besoins de notre enseignement. Chaque correspondante réunira les remarques de ses collègues de bâtiment pour les transmettre au comité.

Mlle Meyer nous présente ensuite un projet de modification aux statuts de la C.I.A., concernant nos pensions de retraite. Les pensions à venir seront calculées sur le traitement légal plus le 50 % qui représente les allocations. Elles seront payées en partie par la C.I.A. et le reste par l'A.V.S. (voir à ce sujet l'exposé détaillé et très clair de notre collègue G. Willemin, paru dans l'Éducateur du 7 octobre).

En fin de séance, deux collègues présentent des propositions :

Mlle Meyer exprime l'avis de nombreuses institutrices en demandant la revision d'un article de nos statuts afin qu'un membre de l'Union appelé à des fonctions supérieures ne soit pas considéré comme démissionnaire. Le cas qui se présente aujourd'hui avec Mlle Chappuis nous montre que nous avons tout à gagner à rester en contact direct. L'article proposé dans son texte nouveau sera soumis à la prochaine assemblée.

Mme Borsa a été désagréablement surprise de lire dans la Tribune de Genève un article inexact et peu aimable pour le corps enseignant sur les retenues après les heures de classe. Elle propose que le comité demande à M. Picot d'établir une mise au point et d'obtenir de la presse un ton plus courtois à l'égard du personnel enseignant. Toutes les collègues présentes appuient la proposition de Mme Borsa.

D. Jeanguenin.

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

GROUPE D'ÉCHANGES

La première séance du groupe d'échanges aura lieu le lundi 23 octobre prochain à 16 h. 45 à l'École de St-Antoine.

Sujet de l'entretien : « **A la salle de jeux** ».

Que toutes les collègues que le sujet intéresse se sentent cordialement invitées.

M. C.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. et R. S.

1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (ordre du jour statutaire) :
mardi 17 octobre 1950, 17 h., Ecole du Grütli, salle 2

2. **Construction d'un hectographe.**

Fournitures, Fr. 12.— environ (sans les encres), *taxe d'inscription* Fr. 5.— (non membres Fr. 8.—).

Dates des séances : vendredi 3 et 10 novembre (év. mardi 14 novembre) de 16 h. 30 à 18 h. 45.

Local : Ecole du Grütli, atelier 1.

Maîtres de cours : MM. Graf et Grillet.

Délai d'inscription : jusqu'au **jeudi 19 octobre**, auprès de R. Graf, 25, rue de Coutance, tél. 2 18 48 (entre 12 h.-12 h. 30 et 19 h.-19 h. 30).

3. **Travaux de Noël.**

Une ou peut-être deux séances de travail, après 16 h. 30, à l'École du Grütli, dans la 1^{re} quinzaine de novembre, sous la direction de Mme Newell-Dettwyler.

Inscriptions auprès de notre collègue J.P. Bonard, 10, Quai de l'Ecole de Médecine, tél. 5 34 76, jusqu'au 19 octobre prochain. Taxe de cours : Fr. 2.— à Fr. 3.— pour les membres de notre groupement, Fr. 4.— à Fr. 5.— pour les autres personnes. Fournitures à part.

Le Comité.

NEUCHÂTEL

AVANT L'ASSEMBLÉE CANTONALE ANNUELLE

Avec l'assentiment du président, M. Zwahlen, nous donnerons, à l'intention des nombreux collègues absents aux séances d'information organisées par leur section à la demande du C.C., quelques articles sur le principal objet qui figurera à l'ordre du jour de l'assemblée de la S.P.N., le 18 novembre prochain : « **Orientation syndicale de la société** ».

Nous l'avons déjà dit ici, le problème posé répond à la fois à un besoin et à une nécessité de l'heure présente. Tous les travailleurs manuels et pas mal d'intellectuels sont syndiqués. Or, s'il est certain que les syndicats n'ont pas été engendrés par la politique de droite, il est aussi absurde d'affirmer aujourd'hui, après l'évolution des conceptions sociales au cours de ces dernières décades, qu'une affiliation à un syndicat équivaut à l'incorporation à un parti quelconque. Et qu'on se rassure, la S.P.N. n'abandonnera jamais sa neutralité politique.

Les circonstances nous ont montré et nous prouveront toujours davantage non seulement l'utilité mais l'obligation d'une nouvelle orientation. En dépit de l'énorme somme de dévouement de nos prédécesseurs au C.C. auxquels nous réitérons l'hommage le plus mérité (leur personnalité n'est, au reste, nullement en cause ici), la S.P.N. s'est révélée ne pas être une organisation assez puissante pour pouvoir opposer un front énergique au moment des grands événements. Nos dirigeants ne sont pas responsables de l'échec du 9 juillet. Le mal est dû, avant tout, nous le savons, au referendum obligatoire pour toute nouvelle dépense de l'Etat dépassant Fr. 30 000.— Par cette récente disposition légale, le peuple neuchâtelois est entré dans une période de stagnation. Tout progrès, toute avance seront dorénavant à la merci du verdict populaire.

Il est bon de rappeler, après cette introduction, les organes de défense dont nous disposons actuellement. Ce sont le Comité Central et la Fédération neuchâteloise des employés et fonctionnaires de l'Etat.

Le C.C. a fait entièrement son devoir et est intervenu, beaucoup plus souvent qu'on le sait en général, dans toutes espèces de cas. Il a été limité dans ses possibilités par un défaut de collaboration avec d'autres associations qui ne lui est pas imputable. Trop d'intérêts particuliers ont passé au premier plan pour permettre d'aboutir à un résultat positif. Nous le disons de même pour nous, si nous ne sommes pas animés par une volonté sincère et tenace d'arriver à une entente, nous perdrons notre temps le 18 novembre. En outre, nous savons bien que le C.C. ne siège pas en permanence, bien qu'il soit notre exécutif. Et c'est dans l'inexistence d'un organe de défense permanent que réside notre faiblesse et notre désavantage principal sur les syndicats.

La F.N. est théoriquement un organisme de couleur syndicale qui devrait fonctionner avec efficacité. Or, si l'on peut louer le travail actif et intelligemment compris qu'elle a fait en dernière heure dans la campagne de juillet parce que, en face du danger, toutes les associations de fonctionnaires s'étaient enfin rendu compte qu'il fallait à tout prix se serrer les coudes, on ne saurait trop déplorer les années précieuses perdues en tergiversations et discussions mesquines. La F.N. n'a évidemment pas la tâche facile, la variété des associations qu'elle englobe dans son sein représente une multiplicité d'intérêts quelquefois divergents. Il n'empêche que chacun a pâti de ce grand retard qui favorisera tellement la lenteur des autorités à mettre sur pied la loi de stabilisation. Pour l'instant, nous poursuivrons notre activité avec l'organisation actuelle, un second projet de loi étant préparé par le Conseil d'Etat pour être soumis au Grand Conseil déjà en session ordinaire de novembre et au peuple si possible... en décembre. Il n'est pas question de songer à un changement dans un aussi bref délai.

En conclusion des considérations qui précèdent, à la question : «*Pouvons-nous continuer à travailler dans les mêmes conditions que par le passé ?* », nous répondrons sans hésiter par la négative.

Ces prochaines semaines, nous verrons les avantages qu'il nous faut rechercher et les différents moyens que nous avons à vous proposer pour les obtenir.

(A suivre.)

W. G.

JURA

THÉÂTRE DES JEUNES

Nos collègues M. et A. Claude, instituteurs à Courtelary, publient un «*Choix de Saynètes*» pour les fêtes et les concerts scolaires. Nous avons sous les yeux cette plaquette que beaucoup de collègues jurasiens auront sans doute aussi reçue.

A l'intention de nos amis de la Romande, nous nous permettons de la signaler et de la recommander. Sa principale caractéristique est la suivante : toutes ces saynètes ont été composées à l'occasion de Noël et de concerts scolaires ; toutes ont été jouées avant leur publication et ont charmé parents, amis et... écoliers surtout. L'intérêt particulier qu'elles ont suscité prouve abondamment qu'elles répondaient à un besoin. D'autre part, la mise en scène est facile et le nombre d'acteurs réduit ; on peut sans souci les jouer dans nos classes et de petits locaux si c'est nécessaire. Et puis, il y a tout le «*mystérieux*», les anges, les fées ; on y relève le langage particulier de nos gosses, sans recherche d'éblouir ; en bref, c'est frais, c'est jeune, c'est vivant.

Que tous ceux qui s'y intéressent s'adressent à nos collègues précités ; ils pourront obtenir cette plaquette au prix de 3 francs jusqu'à fin octobre, puis 3 fr. 50, par la suite, dans les librairies.

Nous tenons enfin à féliciter M. et A. Claude pour leur travail et l'heureuse initiative qu'ils viennent de prendre.

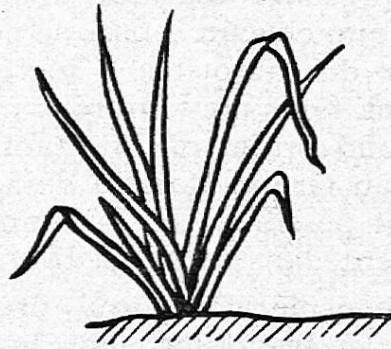
Reber.

PARTIE PRATIQUE

LE BOIS

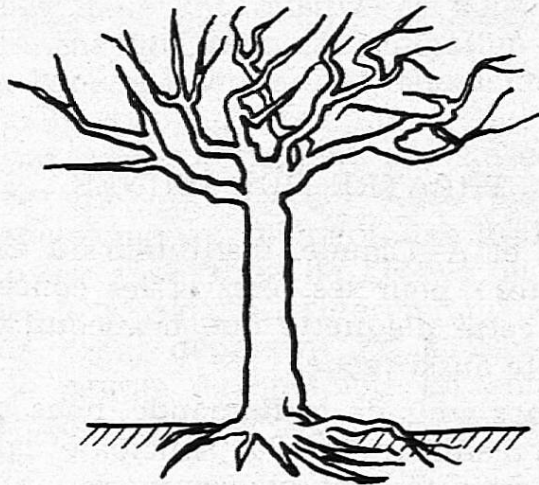
Notes et croquis tirés des cahiers d'observation d'une classe du degré intermédiaire.

1. Tiges herbacées et tiges ligneuses ou bois.



Les tiges herbacées se flétrissent et meurent chaque année.

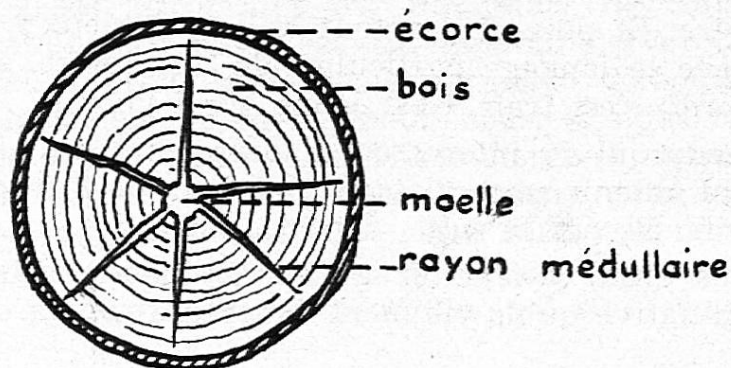
Exemples : la tulipe, la marguerite, les graminées, etc.



Les tiges ligneuses deviennent dures et s'épaississent chaque année.

Exemples : le rosier, le sapin, le hêtre, etc.

2. La coupe d'une bûche.

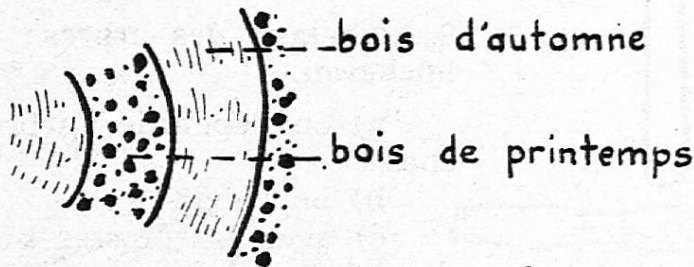


3. L'âge de l'arbre ou de la branche.



10 ans

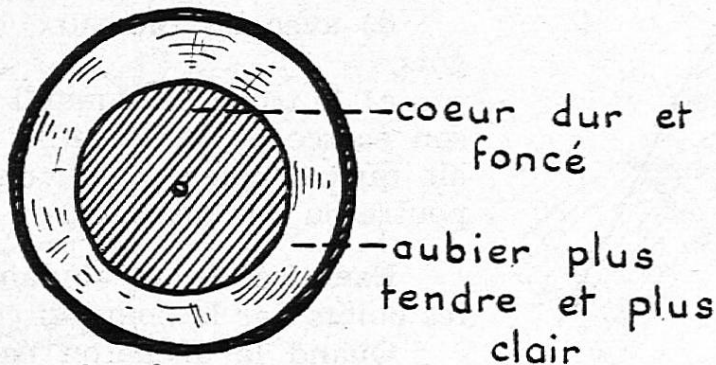
4. Bois de printemps et bois d'automne.



Bois d'automne : couche dure, fibres serrées.

Bois de printemps : couche pleine de trous, fibres molles.

5. Cœur et aubier.



Cœur : dur et foncé.

Aubier : plus tendre et plus clair.

6. Les diverses sortes de bois.

a) bois durs (cœur très dur) : chêne, hêtre.

b) bois tendres (cœur tendre et résineux) : pin, sapin.

c) bois blancs (cœur peu marqué) : saule, peuplier.

7. Quelques bois.

Bois de chauffage : hêtre, châtaignier, chêne, érable, frêne, bouleau, platane.

Bois de boulange : bouleau, aune.

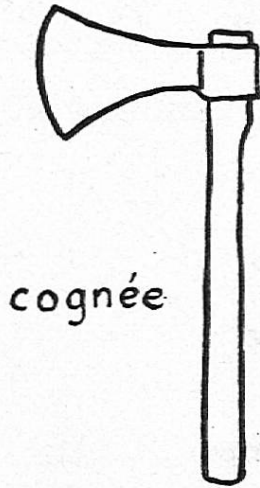
Bois ordinaires à grosses fibres : sapin, pin, pitchpin (meubles grossiers).

Bois de qualité : noyer, hêtre, cerisier, chêne, érable, poirier (ébénisterie).

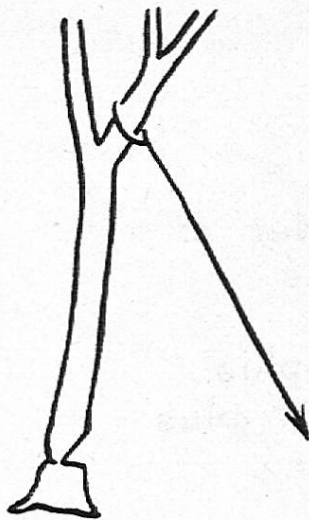
Bois étrangers aux couleurs plus vives : l'acajou (masculin) : rouge, très dur, vient d'Amérique ; l'ébène (féminin) : noir, dur et pesant ;

le palissandre : brun-violet ; le citronnier : jaune, bois de luxe ; le bois d'amarante : rouge-violet.

Remarque : le platane est peu employé en menuiserie parce qu'il se fendille en vieillissant.

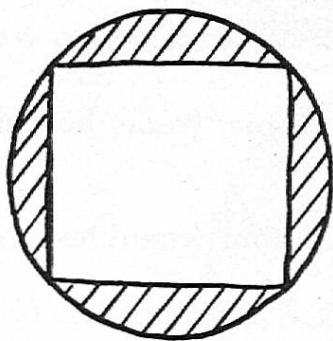


cognée



abatage

(entaille et corde)



équarrissage

8. Les qualités du bois.

- a) il est combustible,
- b) il protège de l'humidité et du froid,
- c) il est résistant,
- d) il est léger.
- e) il se taille facilement ; il peut être scié, raboté, tourné, sculpté.

9. L'abatage des arbres ; le travail du bûcheron.

- a) on dépouille l'arbre de ses branches,
- b) on l'abat,
- c) avec les grosses branches, on fait des rondins qu'on range en tas réguliers :

1 stère = 1 mètre cube

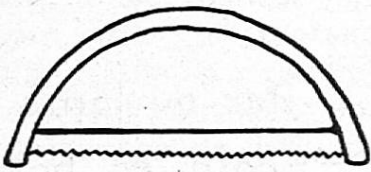
1 moule = 4 stères,

- d) avec les rameaux, on fait des fagots,

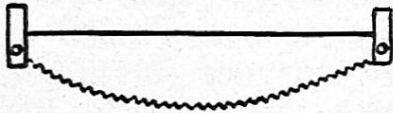
e) le tronc est équarri : on lui enlève son écorce et on le taille de façon qu'il ait quatre côtés plats ; on en fera une poutre ou des planches.

Exercice de vocabulaire : remplacer les points par le nom qui convient.

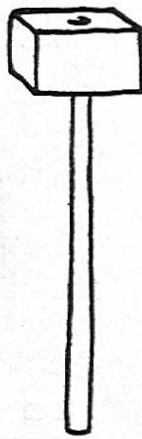
Quand le bûcheron part pour la forêt, il prend une hache à long manche appelée ... Il coupe ou scie la base des arbres jusqu'à ce que le tronc tienne à peine, puis il le fait tomber en tirant sur une ... Pour scier les grosses branches en ... de un mètre de long, il se sert d'une ... très simple, formée d'une lame flexible tendue par une pièce de bois arquée, ou alors d'une ... Les rameaux sont coupés au moyen d'une ... et réunis en ... Les gros rondins sont fendus avec un ... sur lequel on frappe avec une ... On déplace les billes de bois avec un ... Les rondins sciés sont empilés en ... Les rondins dont on veut faire des ... sont placés sur un ... Les bûches sont portées au galetas dans une ... ouverte sur les côtés.



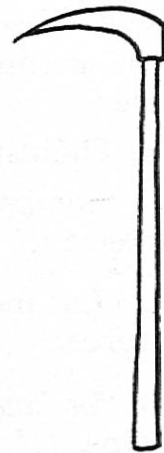
scie de bûcheron



scie à deux



mailloche



pic



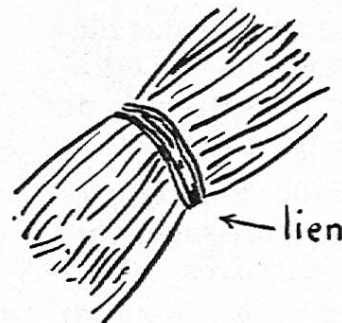
rondin



serpe à fagoter



bûche



← lien

fagot

10. La menuiserie.

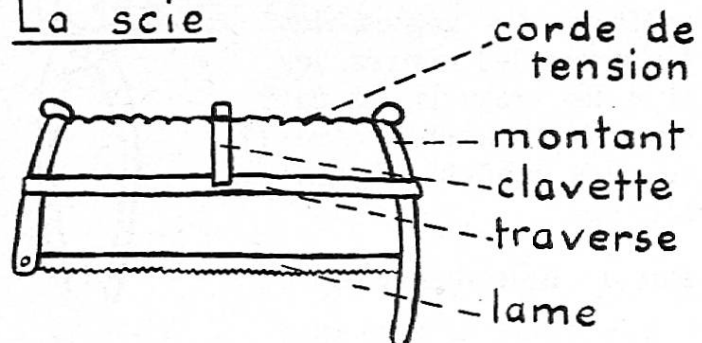
On distingue :

A. La menuiserie en bâtiments :

a) menuiserie dormante : cloisons, parquets, boiserie diverses immobiles ;

b) menuiserie mobile : portes, fenêtres, volets.

La scie



B. La menuiserie à meubles :

- a) menuiserie ordinaire ;
- b) ébénisterie ;
- c) menuiserie en marqueterie ;

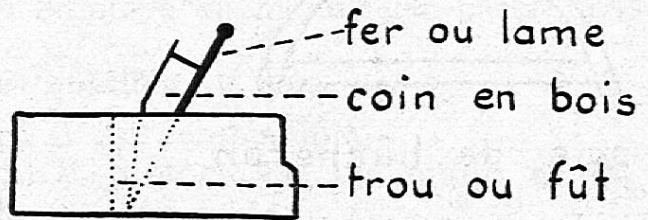
C. La menuiserie en voitures.

D. La menuiserie de jardins.

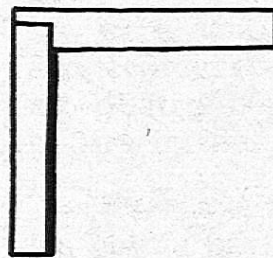
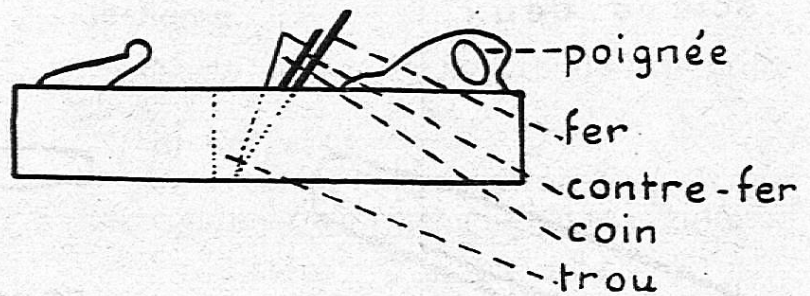
11. Le travail du menuisier.

- a) choix des bois (toujours le cœur) ;
- b) tracé des débits (sens du fil) ;
- c) découpage des pièces : sciage, corroyage, etc. ;
- d) assemblage des pièces : chevilles, vis ; autant que possible pas de clous ni de colle ;
- e) fin du montage et finitions : polissage, vernissage, ferrures, etc.

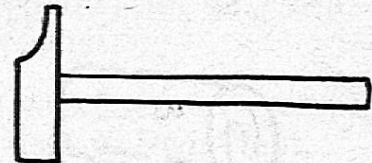
Le rabot



La varlope



équerre



marteau

12. Quelques petits objets fabriqués en bois.

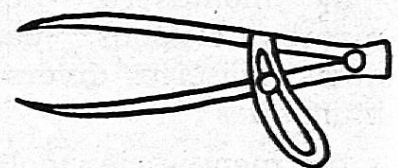
Les crosses de fusil, les allumettes, les jouets, les jeux de dames, les planches à dessin, les coffrets, les règles, les équerres, les mètres, les skis, les crayons, les cadres, les manches d'outils, les cannes, les seilles, etc.

Encore une observation.

Les lignes creuses que l'on voit sur la partie



tenaille



compas

plate d'un meuble en sapin, sur le plateau d'une table par exemple, sont formées par les couches de bois de printemps; les parties dures et plates qui les séparent sont le bois d'automne; toutes ces lignes sont traversées par d'autres courbes qui produisent souvent de jolis effets et qui sont les rayons médullaires.

Textes :

La mort de l'arbre (G. de Maupassant). Dictées Aubert p. 55.

Les regrets d'un sapin (J. Lemaitre). Dictées Aubert p. 92.

L'amie du bûcheron (J. Nesmy). Dictées Aubert p. 91.

L'ébrancheur (G. de Maupassant). Dictées Aubert p. 92.

Guillaume le menuisier (F. Clar). Dictées Aubert p. 94.

Un charpentier (J. Leroux). Dictées Aubert p. 95.

Le menuisier. Dictées Vignier No 23.

Poésie :

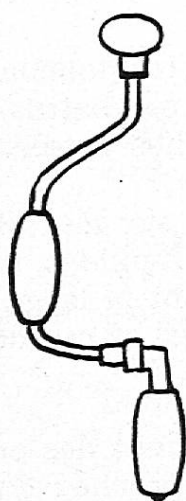
La chanson de l'arbre (J. Gondoin). Lectures Foretay p. 236.

Chant :

Le bûcheron du Jura, No 74.

Les bûcherons, No 75.

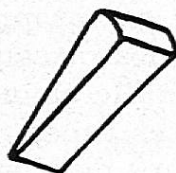
Chanson des bûcherons, No 165.



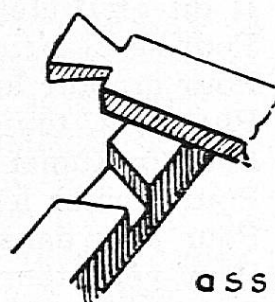
vilebrequin



tournevis



coin

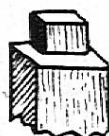


assemblage

en queue d'aronde



m.



t.

mortaise et son tenon

Textes :**Les bois coupés.**

Je ne sais rien de plus touchant que la vue des bois coupés en automne. Les grands arbres abattus, à demi cachés par les herbes, jonchent le sol ; leurs branches brisées et leurs feuilles froissées pendent vers la terre.

La sève rouge saigne sur leurs blessures. Ils gisent épars et, parmi les buissons dépouillés et humides, on aperçoit de loin en loin les lourds troncs abattus qui montrent la large plaie de la terrible hache. Les bois deviennent alors silencieux et mornes.

D'après H. Taine.

Le bûcheron.

Plusieurs sapins portaient des entailles par où coulait la résine. Le bûcheron attaqua le plus proche : d'une main vigoureuse, il brandissait sa hache qui s'abattait sur le tronc. Il ne s'arrêta que lorsque l'arbre commença à branler ; alors, jetant une corde dans le sommet, il le tira à lui. Le sapin gémit ; les arbres voisins, de leurs branches étendues, voulurent retenir leur camarade dans sa chute ; mais il les fouetta violemment au passage et tomba entre leurs troncs. D'après E. Zahn.

La plainte du bois

Dans l'âtre flamboyante le feu siffle et détonne
Et le vieux bois gémit d'une voix monotone.
Il dit qu'il était né pour vivre dans l'air pur,
Pour se nourrir de terre et s'abreuver d'azur,
Pour grandir lentement et pousser chaque année
Plus haut, toujours plus haut, sa tête couronnée,
Pour parfumer avril de ses grappes de fleurs,
Pour abriter les nids et les oiseaux siffleurs.
Pour jeter dans le vent mille chansons joyeuses,
Pour vêtir tour à tour ses robes merveilleuses,
Son manteau de printemps de fins bourgeons couvert.
Et la pourpre en automne, et l'hermine en hiver.

Jean Richepin.

Les bienfaits de l'arbre

... Veux-tu, bon arbre, être timon
De charrue ? — Oui, je veux creuser le noir limon,
Et tirer l'épi d'or de la terre profonde.
Quand le soc a passé la plaine devient blonde ;
La paix aux doux yeux sort du sillon entr'ouvert,
Et l'aube en pleurs sourit. — Veux-tu, bel arbre vert,
Arbre du hallier sombre d'où le chevreuil s'échappe,
De la maison de l'homme être le pilier ? — Frappe.
Je puis porter les toits, ayant porté les nids,
Ta demeure est sacrée, homme, et je la bénis ;
Là, dans l'ombre et l'amour, pensif, tu te recueilles ;
Et le bruit des enfants ressemble au bruit des feuilles.

Victor Hugo.

Menuisier du roi

- | | |
|--|--|
| <p>— Je stipule,
Dit le roi,
Que les grelots de ma mule
Seront des grelots de bois.</p> | <p>— Je stipule,
Dit le dauphin,
Que les grelots de ma mule
Seront en cœur de sapin.</p> |
| <p>— Je stipule,
Dit la reine,
Que les grelots de ma mule
Seront des grelots de frêne.</p> | <p>— Je stipule,
Dit l'infante
Elégante,
Que les grelots de ma mule
Seront faits de palissandre.</p> |
| <p>— Je stipule,
Dit le fou,
Que les grelots de ma mule
Seront des grelots de houx.</p> | |

Mais quand on appela le menuisier
Il n'avait que du merisier.

Mauriche Fombeurre.

ECHANGE INTERNATIONAL DE CORRESPONDANCE

La lettre — messagère des pensées — devient de plus en plus rare à notre époque. Pour une courte communication, il suffit de tendre la main vers le téléphone ou de s'asseoir devant sa machine à écrire. Le temps — ou peut-être bien l'envie — nous manque pour rédiger une lettre personnelle, aimable et bien pensée.

Nous connaissons la valeur éducative de l'art d'écrire ; n'est-ce donc pas à nous, les adultes, qu'incombe la tâche de réveiller chez les jeunes le désir d'écrire des lettres, de mettre en pratique l'amour du prochain, antidote contre le danger menaçant du nivellement des masses.

Une lettre ne doit pas être une simple communication ; il faut qu'elle soit vivante, aimable et personnelle.

Le besoin d'entrer en contact avec d'autres et la soif de connaissances sont grands parmi la jeunesse étrangère ; nombreux en effet sont les jeunes d'Europe et d'outre-mer qui s'adressent à nous pour trouver un correspondant suisse.

Il faut donner la possibilité à la correspondance — dernier refuge inviolable — de forger des amitiés, de faire régner la confiance réciproque et d'établir des liens d'homme à homme.

Pro Juventute procure aux jeunes Suisses de moins de 20 ans des correspondants du même sexe, provenant de 16 pays d'Europe, ainsi que des autres continents.

Les formules d'inscription sont fournies gratuitement sur demande par

*PRO JUVENTUTE,
Echange international de correspondance
Seefeldstrasse 8, Zurich 22.*

L'OEUVRE DES TABLEAUX SCOLAIRES

Dans la séance du 15. 9. 50, le jury artistique a examiné les œuvres se rapportant aux sujets suivants :

Volcan. - Forêt tropicale. - Les bisses valaisans. - L'émigration des Helvètes. - Atelier de potier. - Chez le boulanger.

Les tableaux de Holy et de Stauffer, sur le volcan, ont donné entière satisfaction. Celui de Stauffer sera publié. Le thème de la forêt tropicale devra être repris. Bille et Chavaz ont envoyé leur interprétation des bisses valaisans. Après quelques modifications, l'œuvre de Chavaz pourra être reproduite. Le sujet difficile des Helvètes n'a pas encore trouvé son véritable maître : concours à recommencer.

Pour « l'atelier de potier », deux tableaux sont maintenant disponibles. Il faudra choisir, l'an prochain lequel des deux sera publié.

Enfin, nous avons vu deux excellentes interprétations du thème « chez le boulanger ». Celle de Buzzi enrichira la documentation de nos classes.

Le prochain concours proposera aux artistes :

- La Renaissance,
- La Fenaison à la montagne,
- Une vallée en V, avec les courbes des lignes de chemin de fer,
- Une « Vue du plateau suisse »,
- Un thème romantique propre à faire rêver les petits : château en ruines, dans un paysage hanté de hiboux,
- Un tournoi médiéval, et éventuellement
- La cigogne, ou
- La steppe (thèmes en réserve).

Réuni le 16 septembre 1950, le jury pédagogique a constaté avec satisfaction le progrès constant de l'œuvre des tableaux scolaires. Quatre sujets viennent de sortir de presse :

1. Oasis (René Martin)
2. Delta de la Maggia (Ugo Zaccheo)
3. Château fort (Adolf Tièche)
4. Maison en construction (Carl Bieri)

Le corps enseignant trouvera là de magnifiques illustrations de thèmes fréquemment évoqués. Les commentaires (en allemand) ont également paru. Il a été décidé que quatre nouveaux tableaux seraient publiés :

- Famille de renards,
- A la forge,
- Village alémanique,
- Couvent du moyen âge.

Cette série sortira de presse en automne 1951.

P. Rebetez.

« Caravelle » veut être, sans profit matériel, au service des jeunes. Faites-lui des abonnés et le journal augmentera le nombre de ses pages.

ABONNEMENTS DE LECTURE

AU BLÉ QUI LÈVE

1, RUE DU MIDI, LAUSANNE

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

Fr. 7.50 par mois
port aller et retour compris,
pour 2 livres échangeables à volonté
Toutes les nouveautés en prêt
dès leur parution

CROQUIS DE BIOLOGIE

en cartables :

LE CORPS HUMAIN ZOOLOGIE BOTANIQUE

Fr. 5.—

Fr. 5.—

Fr. 3.50

en feuilles détachées 10 à 5 cent.

F. FISCHER ZURICH 6

Turnerstr. 14

Nous vous recommandons spécialement

*les Chansons et Rondes de Carlo Boller,
Jaques-Dalcrose et Renée Porta,
les Chansons de Bob et Bobette,
nos Chansonniers et
Recueils de Chœurs,*

*notre grande collection de chants pour chœurs mixtes,
chœurs de dames et chœurs d'hommes*

FOETISCH FRÈRES S.A.

Caroline 5

VEVEY

LAUSANNE

NEUCHÂTEL

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE A LAUSANNE

Personnel enseignant,
vous trouverez les

craies soufrées Signa

à la



JEUNE ETUDIANT suisse allemand
à Paris

CHERCHE PLACE

pour 3 mois environ comme remplaçant ou volontaire dans une école,
institut ou orphelinat, pour se perfectionner dans la langue française.
Pratique le sport. S'adr. à O. STEFFEN, **Welschenrohr** (Soleure).

5 % d'escompte au Corps enseignant

vous offre

Berset

CONFECTION
ET MESURE
DAMES
MESSIEURS
ENFANTS

11, rue Haldimand, Lausanne

3 étages, mais pas de vitrine

FONJALLAZ & OETIKER

MACHINES, MEUBLES ET FOURNITURES DE BUREAU

ST-LAURENT 32 - LAUSANNE



LAUSANNE

Au centre
de la ville
Un endroit
sympathique
Stamm SPV
Salles
pour banquets
et sociétés
Bock reste
au rang des
meilleurs
Restaurants
6. Eisenwein

TEINTURERIE
ROCHAT
LAUSANNE S.A.

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

MONTREUX, 21 octobre 1950

LXXXVI^e année — N^o 37

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie **Corbaz S.A.**, Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

MUTUELLE

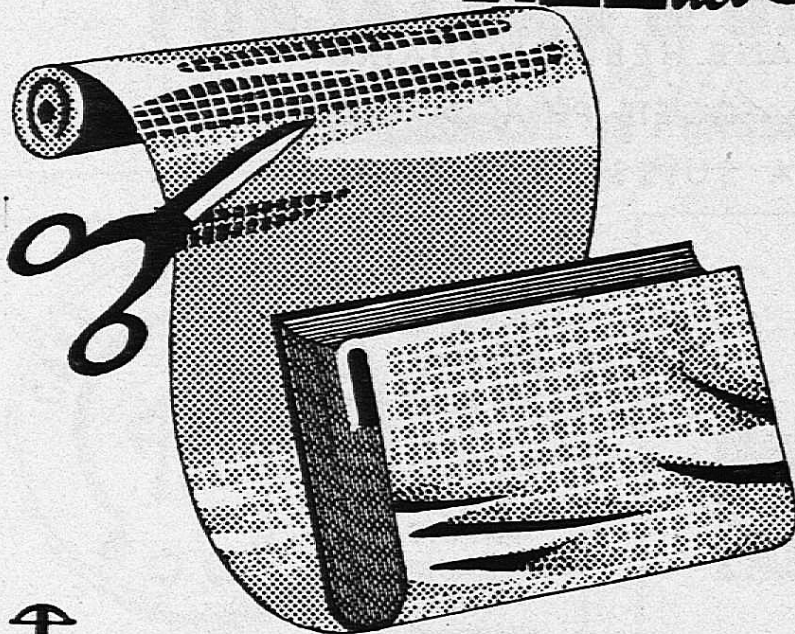
VAUDOISE ACCIDENTS

Assurance mutuelle vaudoise contre les accidents
L a u s a n n e

**CONDITIONS DE FAVEUR
AUX MEMBRES DE LA S.P.V.**

Demandez conseils et renseignements à
P. Jaquier, inst, Route de Signy, Nyon

Pour la **RENTREE** des **CLASSES**



être en bonne
forme est l'essen-
tiel. Un matériel
soigné y contri-
bue. - Protégez
donc vos livres
par



une **COUVERTURE** transparente *Cellux*
dans toutes bonnes papeteries

Une tasse d'OVOMALTINE, soir
et matin, accroît les forces.

POUR LA SEMAINE SUISSE DU LIVRE

souscrivez aux

ÉDITIONS RENCONTRE

Nées d'une collaboration généreuse, elles veulent contribuer, parallèlement à l'effort de la revue *Rencontre*, à instaurer une culture vivante, authentique, donc populaire, enracinée au profond des sources les plus riches.

Rien donc ne saurait mieux inaugurer leur activité que cette collection grecque qui présente son premier volume : la nouvelle version de l'ANTIGONE de Sophocle par l'excellent helléniste lausannois André Bonnard, qui rencontre un accueil très favorable dans la presse romande. Car il faut bien constater que, malgré leur actualité éternelle, les classiques grecs restent ignorés du grand public. C'est qu'on s'est peu préoccupé de lui fournir un choix de quelque intérêt : ou bien la traduction reste scolaire, ou bien le livre est hors de prix, ou bien l'œuvre trône sur un piédestal d'ennui au musée littéraire. Cette collection est faite pour rendre la Grèce antique familière. Les textes sont transcrits par quelques-uns des meilleurs écrivains romands, dans une présentation élégante, au prix le plus réduit.

A ce panorama de la Grèce, notre effort permettra d'ajouter, dans un délai proche, espérons-le, une collection Ramuz, dont la diffusion à des prix abordables devient nécessaire.

Chacun peut participer à l'activité des Editions RENCONTRE, société coopérative : en souscrivant une part sociale, qui permet au bibliophile d'acquérir une édition numérotée ou nominative originale de nos ouvrages sur beau papier et à tous de contribuer efficacement à la « défense et illustration » de l'esprit.

EDUCATEURS ET EDUCATRICES

nos ouvrages doivent donc vous intéresser particulièrement, pour vous-mêmes, pour vos élèves (ce sont des ouvrages spécialement indiqués pour les prix scolaires), pour vos bibliothèques, pour votre milieu, dont vous avez souci d'entretenir la culture.

Souscrire notre collection, s'est collaborer efficacement à répandre la culture dont vous avez pour mission d'assurer les bases !

Demandez-nous des bulletins de souscription pour vos amis.

COLLECTION « LA GRÈCE PRÉSENTE »

Textes classiques dans des versions nouvelles

Première série (à paraître avant fin 1950) :

- (1) Sophocle : *Antigone* — André Bonnard. . . . Fr. 2.80
- (2) Platon : *Le Banquet* — Philippe Jaccottet.
- (3) Eschyle : *Les Perses* — Lucien Dallinges.
- (4) Hérodote : *Choix* — André Bonnard.
- (5) Pindare : *Choix* — Willy Borgeaud.

Paraîtrons ensuite :

Euripide : *Les Bacchantes* — Willy Borgeaud.

Anacréon : *Poèmes* — Georges Haldas.

Théocrite : *Choix* — Maurice Chappaz.

Aristophane : *Lysistrata* — Yves Velan.

Homère : *Choix* — Henri Gaberel.

- ★ Prix de souscription aux cinq premiers volumes Fr. 11.—
- ★ Prix de souscription à la collection complète Fr. 20.—
- ★ Tirage numéroté et nominatif sur beau papier réservé aux membres coopérateurs au prix ordinaire de souscription.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

(à adresser aux Editions RENCONTRE, Louve 17, Lausanne)

Nom, prénom :

(en majuscules)

Adresse :

à :

— souscrit à la collection « La Grèce présente »

pour les cinq premiers volumes à Fr. 11.—

pour la collection complète à Fr. 20.—

et en verse le montant au compte de chèques postaux de notre imprimeur:

Imprimerie H. Jaunin S.A., II 1111, Lausanne

— désire prendre connaissance des statuts de la société coopérative des Editions RENCONTRE.

— désire recevoir les renseignements sur la collection RAMUZ à paraître.

— désire recevoir bulletins de souscription pour participer à votre campagne publicitaire.

Date et signature :

(Souligner ce qui est désiré.)